

# WEBINAIRE

**PROJETS PILOTES : « DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE D'ORGANISATION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE MÉSO POUR UNE APPROCHE EN SANTÉ INTÉGRÉE »**



Département Santé

Direction Aide, Soins Ambulatoires et  
Première Ligne

19.09.2025

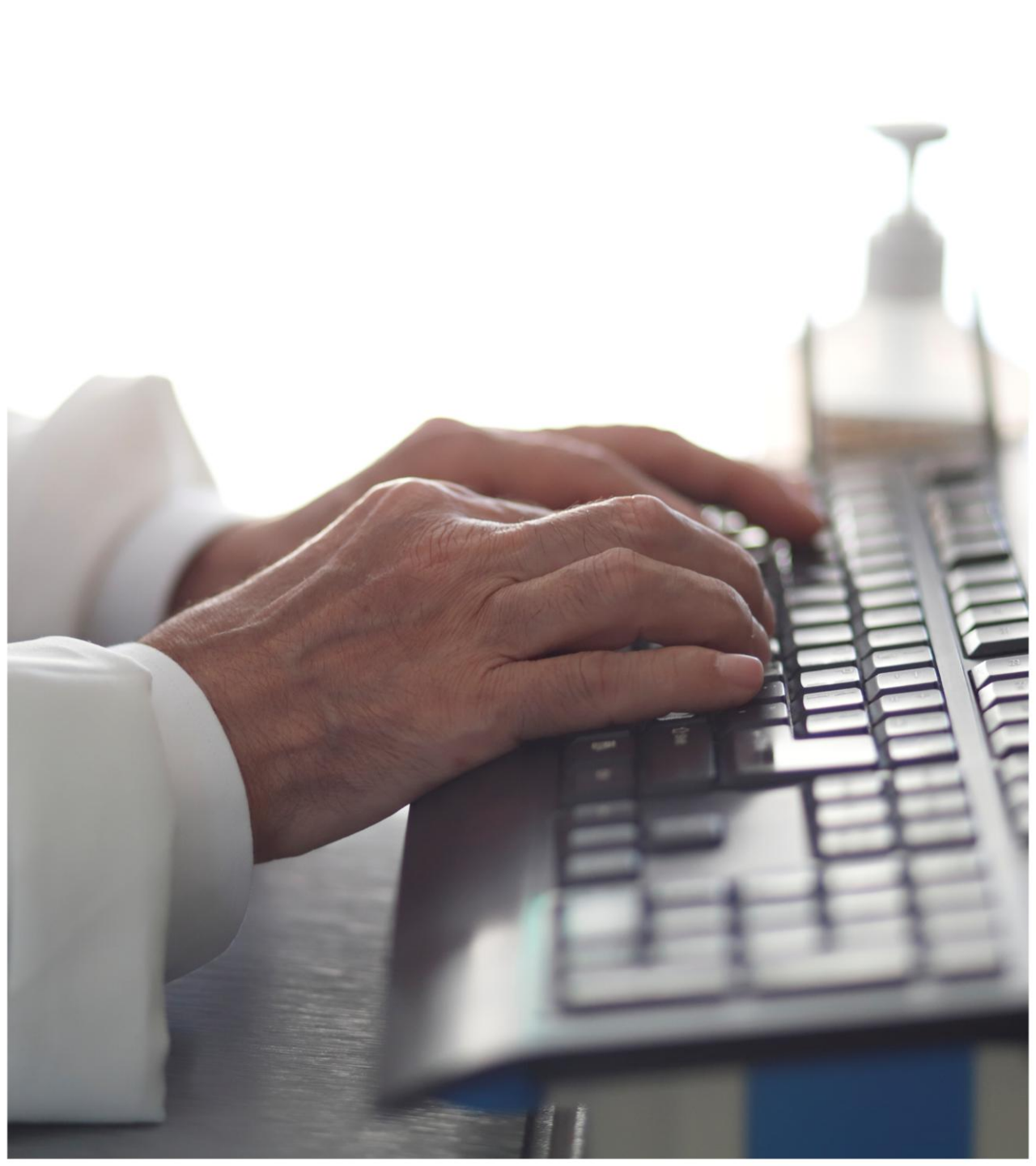
# Table des matières

---

|    |                                                 |
|----|-------------------------------------------------|
| 01 | Introduction                                    |
| 02 | Contexte et objectif des projets pilotes        |
| 03 | Modèle d'organisation visé                      |
| 03 | Philosophie et méthodologie des projets pilotes |
| 04 | Critères d'éligibilité et d'évaluation          |
| 05 | Procédure de candidature en ligne               |
| 06 | Session de questions-réponses                   |
| 07 | Calendrier                                      |

# Introduction

---





# Contexte et objectif projets pilotes

---

# Nécessité de transformer notre système social santé

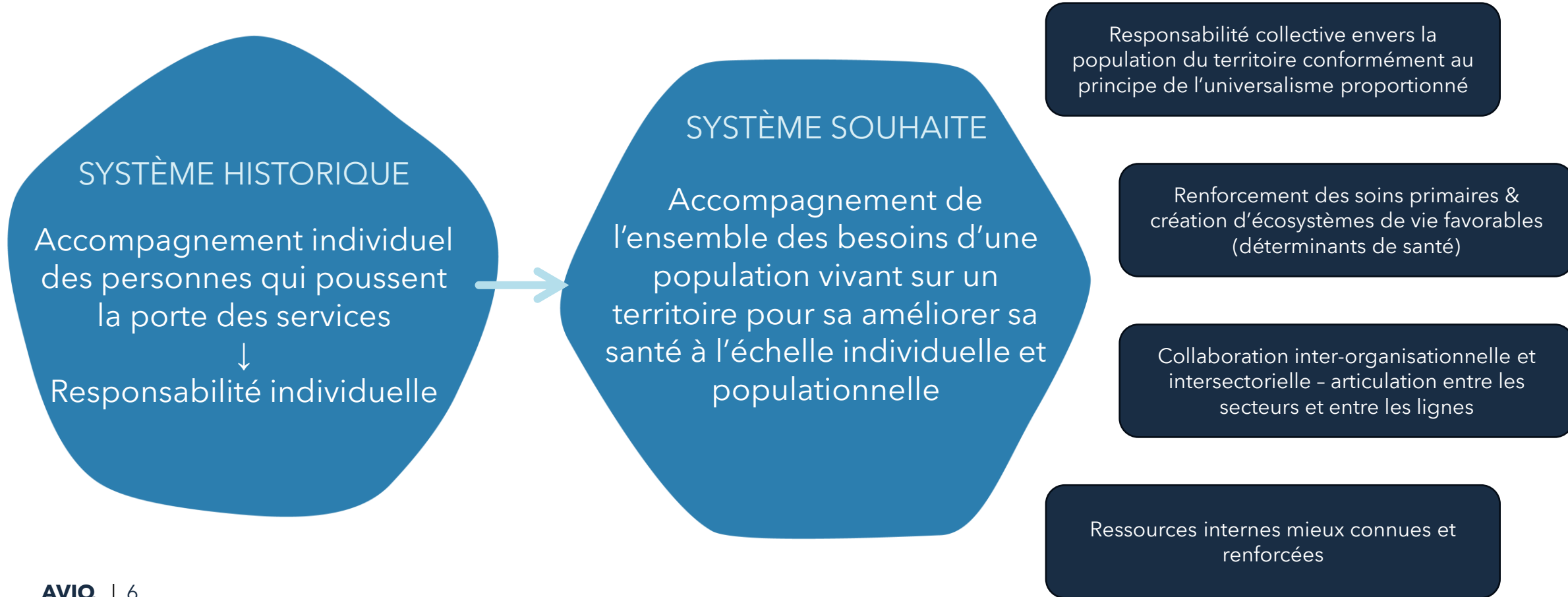
- Si la qualité des soins dépend dans une certaine mesure des caractéristiques individuelles du personnel soignant, les **niveaux de performance sont bien davantage fonction de l'organisation du système de soins de santé** où s'effectue le travail (OMS, 2003)

*Pour transformer un système,  
il ne s'agit pas de remplacer les éléments de celui-ci  
il s'agit de modifier son objectif (sa fonction) et sa structure  
(les interactions entre les éléments du système)*

*Donella Meadows*

# Modifier l'objectif

---



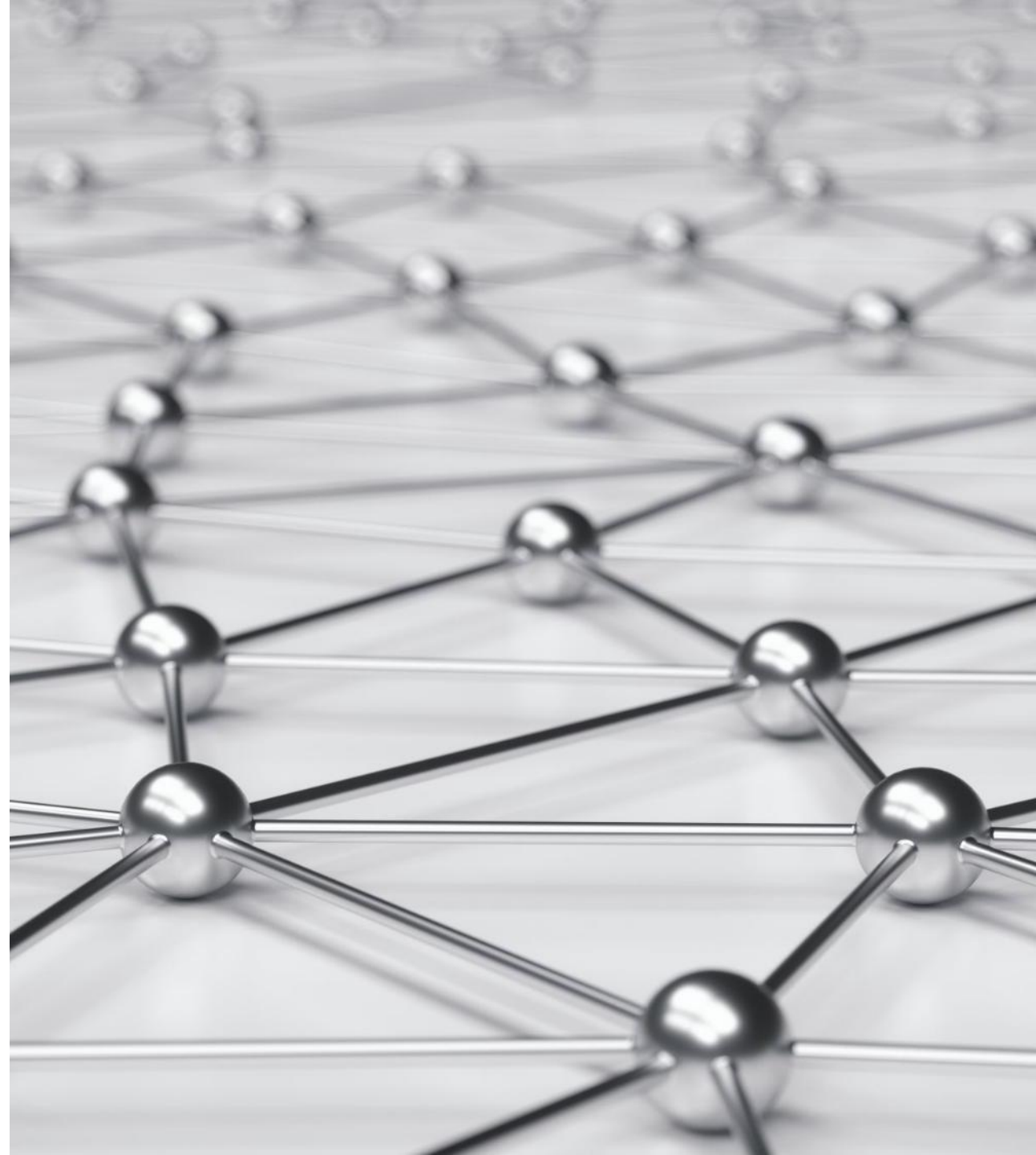
# Modifier la structure - Modèle d'organisation à trois niveaux

- **Niveau macro - Région Wallonne** : Niveau du cadre politique.
- **Niveau méso - Organisations Locorégionales de Santé** : Niveau de l'appui aux acteurs de la santé, du social et de l'accompagnement.
- **Niveau micro - Bassins de vie** : Niveau de l'interaction avec les citoyens et les communautés



# Modèle d'organisation visé

---



# Objectif des projets pilotes

---

L'objectif principal de ces projets pilotes est de **développer un modèle d'organisation territoriale à l'échelle méso** pour une approche en **santé intégrée**.

Ce niveau intermédiaire, clé dans l'articulation entre les dynamiques locales et les orientations régionales, sera mis en œuvre par des consortiums d'acteurs transitoires, appelés à évoluer progressivement vers les **Organisations Locorégionales de Santé** (OLS).

# Modèle d'organisation visé (1) : une approche territoriale

---

Un consortium forme un système autonome doté d'une capacité à organiser, coordonner et réguler ses activités tout en répondant aux besoins complexes de son territoire.

Chaque consortium s'organise à l'échelle de l'un des 10 territoires définis par l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 juin 2024 relatif à la définition des territoires des organisations locorégionales de santé :

- une candidature sera sélectionnée par territoire locorégional

# Modèle d'organisation visé (2) : des activités opérationnelles ciblées

Sa mission sera d'organiser, de manière intégrée et équilibrée, un ensemble d'activités opérationnelles relatives à :

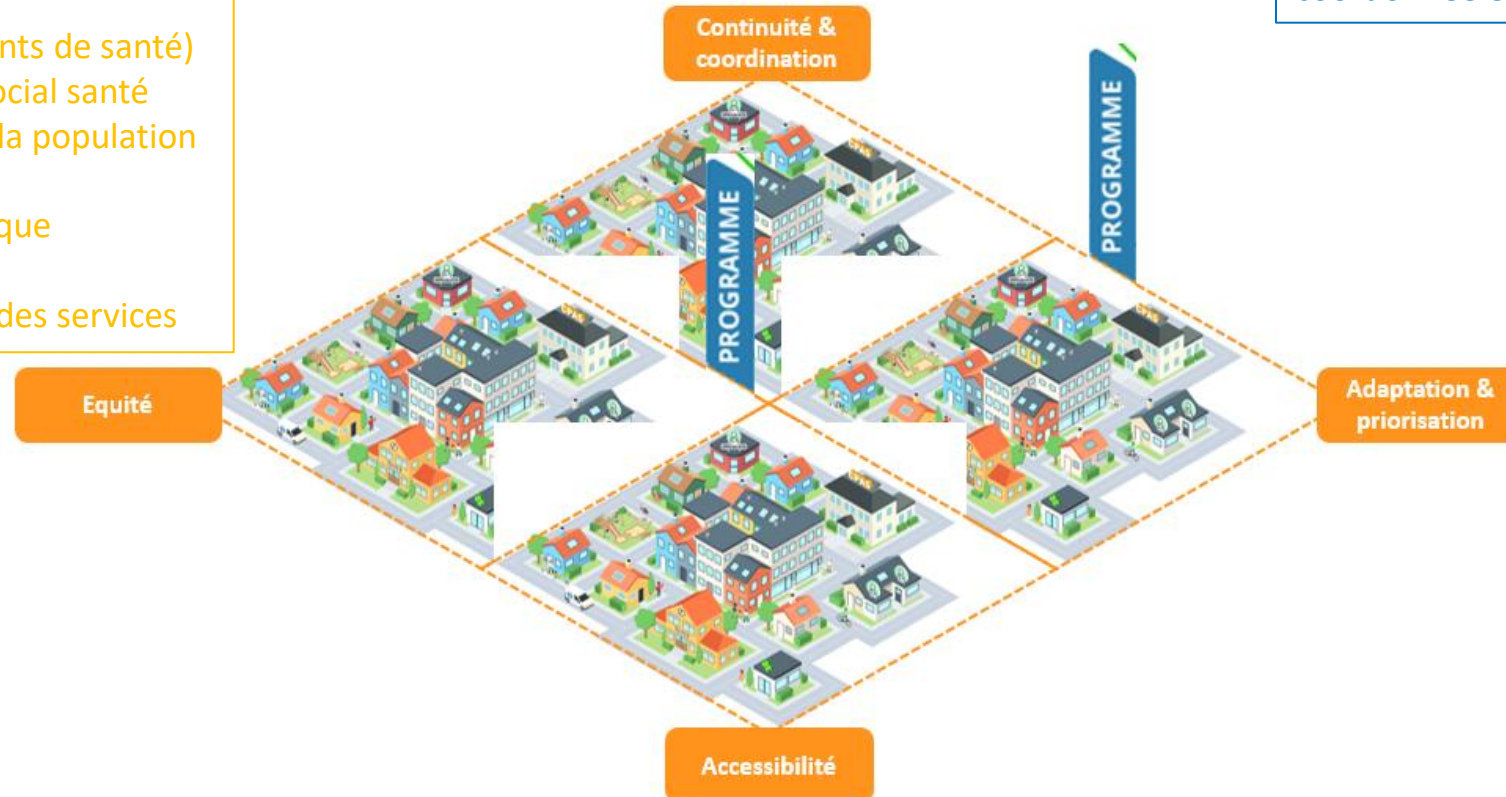
- un **axe horizontal** qui regroupe les activités de renforcement des soins primaires et de soutien aux dynamiques locales (accessibilité ; adaptation aux besoins de la population et priorisation ; coordination et continuité ; équité en santé ; etc.)
- un **axe vertical** qui comprend les actions de structuration de programmes inter-organisationnels et intersectoriels pour répondre à des situations spécifiques et complexes et garantir une prise en charge continue, coordonnée et sans rupture.
- des **fonctions de soutien transversales** pour soutenir et coordonner le partenariat ; accompagner et structurer le processus de décision collaboratif ; développer un système apprenant et soutenir les pratiques réflexives ; assurer l'intégration systémique et l'alignement stratégique ; organiser la gestion de l'information et du feedback.

# Niveau micro - Coeur opérationnel

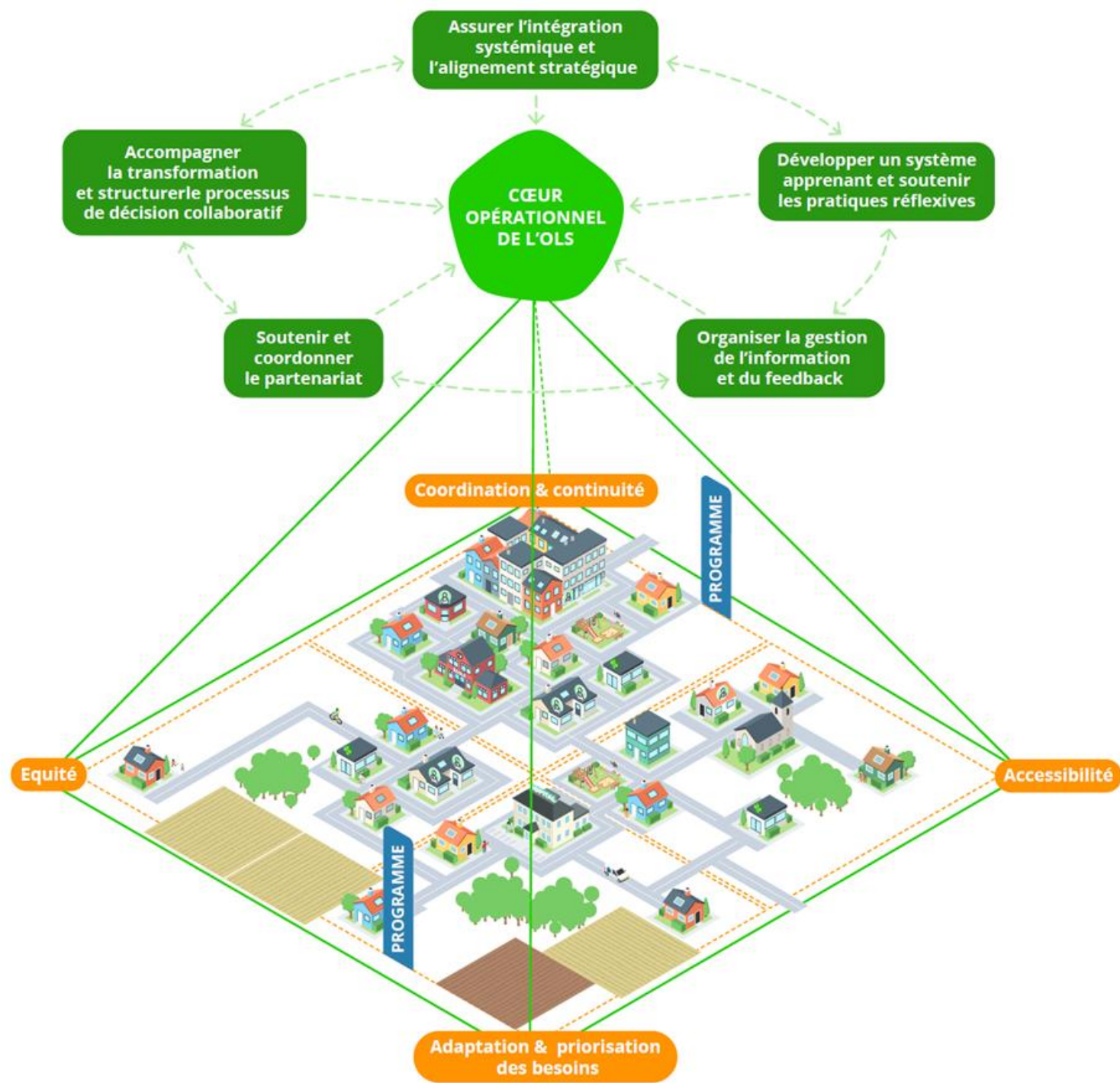
L'axe horizontal regroupe les activités de **renforcement des soins primaires** et de **soutien aux dynamiques locales** visant à construire des **écosystèmes de vie favorables à la santé**.

- Equité en santé (déterminants de santé)
- Accessibilité aux services social santé
- Adaptation aux besoins de la population et priorisation (responsabilité populationnelle dans une logique universalisme proportionné)
- Coordination et continuité des services

L'axe vertical vise la **structuration de programmes inter-organisationnels et intersectoriels**, permettant de répondre à des situations spécifiques et complexes en garantissant une prise en charge continue, coordonnée et sans rupture.



# Niveau méso - Fonctions de soutien transversales



An aerial photograph of a winding road through a dense forest covered in snow. The road is dark and curves through the white, snow-covered trees, creating a stark contrast. The perspective is from directly above, looking down on the road as it snakes through the landscape.

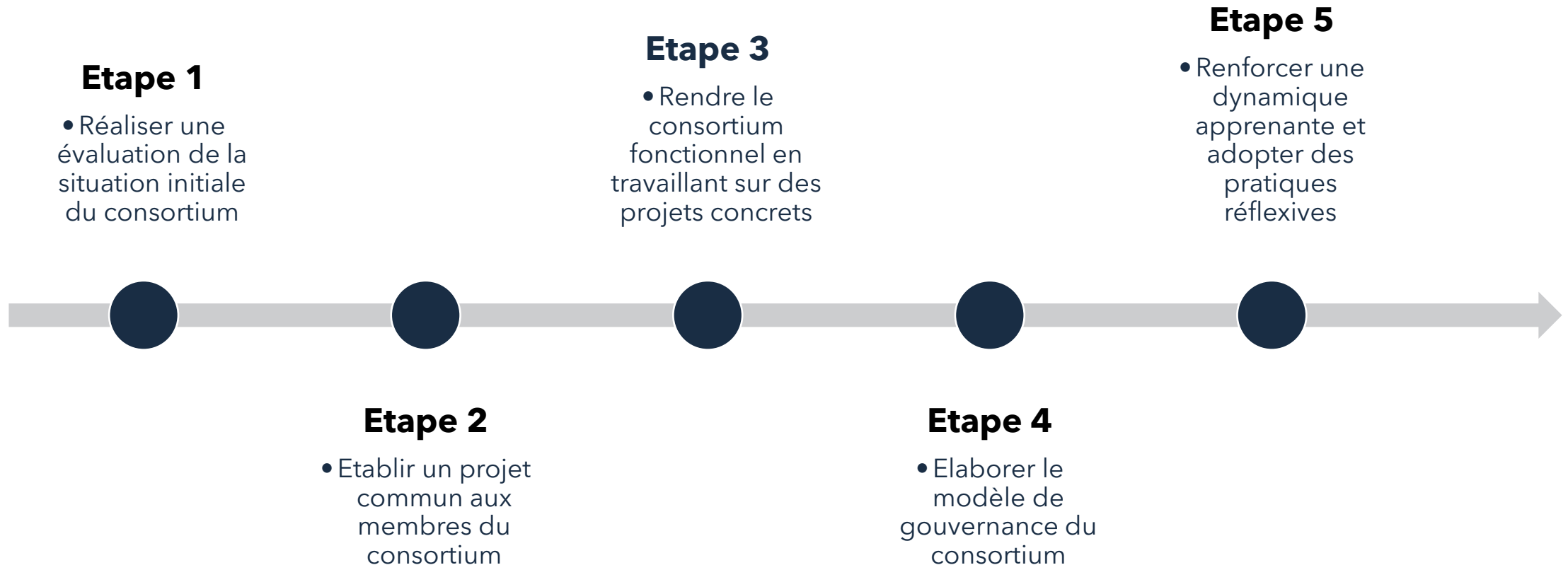
# Philosophie des projets pilotes

---

- Démarche expérimentale et réflexive
- Processus dynamique et apprenant
- Méthodologie souple en fonction des besoins des consortiums d'acteurs transitoires et des spécificités des territoires
- Guidé par un plan d'implémentation et une équipe d'accompagnement

# Méthodologie des projets - cinq étapes

---



# Modalités des financements

- Budget pour un période de 24 mois
- 5.251.000 euros :
  - un budget d'un montant maximum 450.000 € pour les 2 ans est réservé, par organisation dont le nombre d'habitants sur le territoire d'exercice des missions est inférieur à 450.000 habitants ;
  - un budget d'un montant de 700.000 € est réservé par organisation dont le nombre d'habitants sur le territoire d'exercice des missions est supérieur ou égal à 450.000 habitants.



# Critères d'éligibilité et d'évaluation

---



# Acteurs concernés par l'appel à candidatures

---

- Consortium d'ASBL de première ligne capable d'assurer l'ensemble des activités et disposant d'un ancrage suffisant au niveau méso de son territoire.
- Un des membres du consortium assume la responsabilité du projet et la gestion du financement.
- Il est recommandé que le consortium réunisse des compétences variées, notamment en soins primaires, en promotion de la santé, en santé mentale ainsi qu'en accompagnement social.
- Le consortium a vocation à s'élargir progressivement au fil de son développement. Il veille à garantir une représentation équilibrée des différents professionnels de l'accompagnement et des soins, tout en intégrant la diversité des points de vue présents sur le territoire.

# Critères d'éligibilité

---

- que la candidature soit déposée par un consortium d'asbl dont les missions relèvent du secteur de la première ligne d'accompagnement et de soins, à l'exclusion de tout hôpital ou réseau hospitalier et de tout organisme assureur, et dont l'un des membres porte la responsabilité du financement et du projet ;
- que l'ensemble des informations visées aient été transmises, par la procédure et dans le délai demandé ;
- que l'ensemble du projet s'inscrive dans le cadre organisant la première ligne d'accompagnement et de soins ;
- que le candidat s'engage à respecter le territoire d'exercice conformément au découpage territorial des OLS ;
- que les membres du consortium transitoire ne soient pas en situation de faillite ou de réorganisation judiciaire ;
- que les membres du consortium transitoire ne présentent pas de conflits d'intérêts ;
- que l'acte de candidature soit dûment complété et signé par l'asbl qui porte la responsabilité juridique et financière du consortium via le formulaire en ligne.

# Critères d'évaluation (1)

---

- Les candidatures seront cotées sur un maximum de 100 points, et ce, afin d'établir un classement général.
- Note descriptive du consortium (65 points) :
  - La diversité des membres du consortium (25 points) ;
  - La qualité des ressources disponibles (15 points) ;
  - La pertinence des projets et initiatives mentionnés en lien avec le projet ou plus largement les trois champs d'actions pour renforcer l'intégration des soins et des services de première ligne, ainsi que le travail en réseaux (25 points).

# Critères d'évaluation (2)

---

- Qualité globale du projet (25 points) :
  - La pertinence et la cohérence des éléments mentionnés avec les objectifs énoncés (15 points) ;
  - L'inscription dans un écosystème global qui lie les secteurs de l'accompagnement et du soin (10 points).
- Adéquation du budget prévisionnel au budget prévu (10 points)
  - Le respect de l'enveloppe prévue ;
  - Le respect de l'utilisation de 80% de l'enveloppe pour des frais de personnel.



# Procédure de soumission en ligne

---

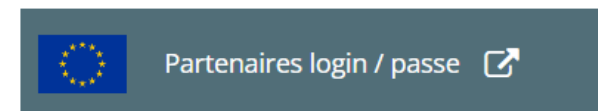
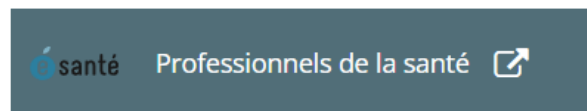
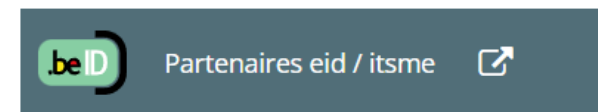
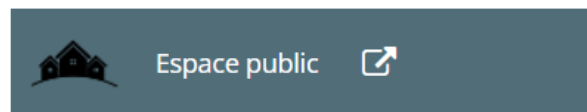
- Compléter le formulaire sur le guichet en ligne de l'AVIQ au plus tard le 14 novembre 2025 à 23h59.
- Pour introduire une demande, rendez-vous sur la plateforme : <http://plasma.aviq.be/>
- Prolongation de deux semaines peut être demandée à l'adresse [DASAPL@aviq.be](mailto:DASAPL@aviq.be). La recevabilité de celle-ci sera évaluée par l'AVIQ.
- Le jury est susceptible de demander des pièces complémentaires jugées utiles à l'instruction du dossier.
- Etape qui fait partie intégrante de la méthodologie.
- Idéalement un formulaire est attendu par territoire.

# Guichet en ligne de l'AVIQ

- 1 : Demande d'accès (si absence de compte pour l'asbl qui porte la responsabilité juridique)
- 2: Connexion à la plateforme PLASMA
- 3: Sélectionner et compléter le formulaire « appel à projets : organisation méso »
- 4: Envoyer la candidature
- 5: Mail AVIQ qui accuse réception de la candidature

**Bienvenue sur le guichet en ligne de l'AVIQ, l'Agence Wallonne pour la Santé, la Protection sociale, le Handicap et les Familles.**

Grâce à ce guichet, vous pouvez accéder aux applications de l'agence pour introduire et suivre vos démarches administratives en toute sécurité.



# Les Formulaires AVIQ



## Bien-être et santé

- Appel à projet - Organisation du niveau MESO
- FSE+



## Handicap

- Emploi Formation
- Référentiel Qualité



## Familles

- Allocations familiales supplémentaires

# Démonstration

6 volets à compléter :

Volet 1 : Description administrative du consortium :

Identification du consortium

Identification de la structure responsable légalement

Volet 2 : Budget prévisionnel (**année 1 et année 2**)

Volet 3 : Description des membres du consortium

Volet 4 : Exemples de projets et initiatives

Volet 5 : Retour sur le processus de candidature

Volet 6 : Déclaration sur l'honneur

# Astuces et conseils

---

- Guichet en ligne de l'AVIQ - Plasma : <http://plasma.aviq.be/>
- Guide utilisateur de Demande d'accès à la plateforme Plasma : [https://www.aviq.be/plasma/guide\\_utilisateur\\_demande\\_acces.pdf](https://www.aviq.be/plasma/guide_utilisateur_demande_acces.pdf)
- Guide utilisateur de connexion sur la plateforme Plasma : [https://www.aviq.be/plasma/Connexion/Guide\\_utilisateur\\_connexion\\_plasma\\_Partenaires\\_eid\\_itsme.pdf](https://www.aviq.be/plasma/Connexion/Guide_utilisateur_connexion_plasma_Partenaires_eid_itsme.pdf)
- Un support technique est à votre disposition de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi (hors jours fériés) au numéro suivant : 071/337.502 - [helpline@aviq.be](mailto:helpline@aviq.be).



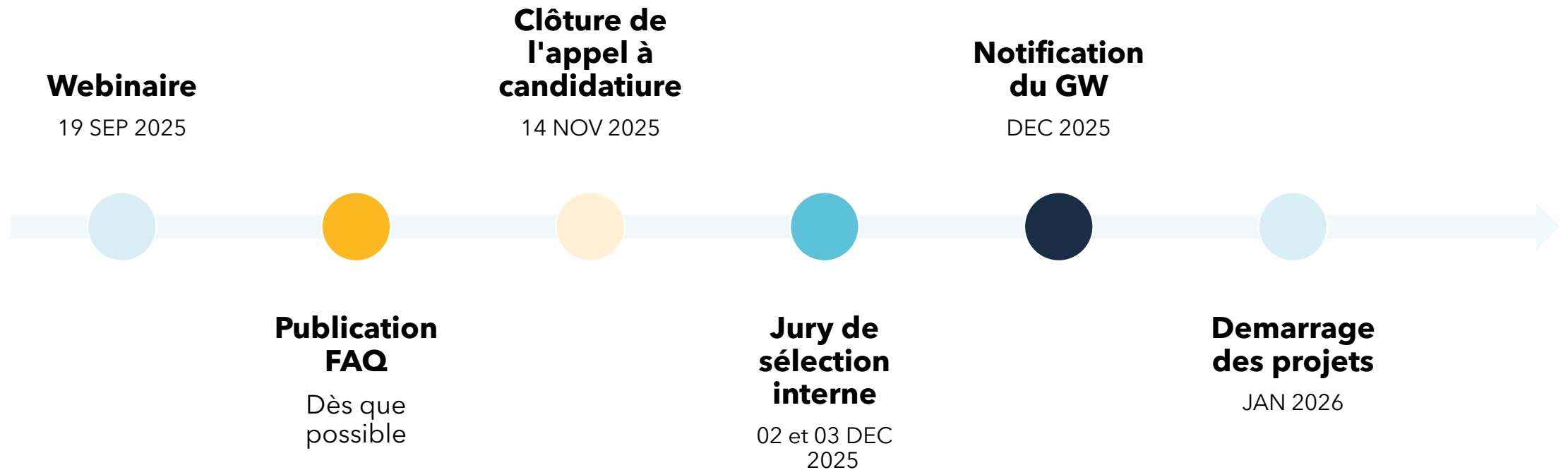
# Session de questions-réponses

---



# Calendrier et échéances

---



# Question ?

---

dasapl@aviq.be

Merci pour votre attention !

